

CONSEIL d'ADMINISTRATION

Relevé de Délibérations

Séance du **13 AVRIL 2021**
en conférence audiovisuelle

Délibération CA 2021 / 04 / 13 – 17

Point 17 de l'Ordre du Jour

RÉPONSE à l'APPEL à PROJETS « PACTE COMPETENCES » de la RÉGION GRAND EST

Document transmis aux Administrateurs

★ ANNEXES 11 et 11.1

Annexe 11 : Cadrage « Pacte Compétences » de la Région Grand Est

Annexe 11.1 : Projets « Pacte Compétences » des collègiuims TECHNOLOGIE, LORRAINE MANAGEMENT INNOVATION, et SANTÉ

La région Grand Est a adopté le 9 juillet 2020 sa nouvelle feuille de route stratégique 2020-2030 en faveur de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI). Dans ce cadre, le « Pacte Compétences » constitue une nouvelle phase de contractualisation avec les établissements d'enseignement supérieur de la région.

Les projets éligibles à l'appel à projets doivent être portés par un ou plusieurs des établissements d'enseignement supérieur dispensant une formation reconnue par l'Etat de niveau 6 à 7 impliquant le monde économique.

La priorité est donnée aux projets impactant les formations en licence professionnelle et les bachelor universitaire de technologie (BUT), et les formations des écoles d'ingénieurs, de management, d'art et d'architecture.

Le programme correspondant au projet doit rapporter la preuve de la liaison de ce projet avec le tissu économique et de son caractère structurant.

NB : le Conseil de la Formation a demandé que l'ensemble des dossiers soit communiqué à la région Grand Est, avec un classement *ex aequo* et un même degré de soutien.

Délibération :

Les membres du Conseil d'Administration arrêtent à l'unanimité les choix des candidatures de l'Université de Lorraine à déposer en vue d'obtenir des financements sur l'appel à projets Pacte Compétences.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	24
Présents	22
Représentés	2
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de voix POUR	24
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

Fait le 14 avril 2021



Le Président
Pierre MUTZENHARDT

• Transmis au Recteur Chancelier le **16 AVR. 2021**